

**INSCRIPTION ANNUELLE A LA DEMI-PENSION**  
**Année scolaire 2019-2020**  
**LYCEE**  
**PAYABLE EN TROIS FOIS**

Le SERVICE DE RESTAURATION est un service annexe de l'établissement. Il fonctionne sur 3 périodes [septembre à décembre/ janvier à mars/avril à juin]. Il est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 11h20 à 13h00 (mercredi : 12h20-13h00).

**L'inscription, volontaire, peut se faire pour 2, 3, 4 ou 5 jours.**

Un badge numéroté est délivré gratuitement aux élèves inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois ; il est valable pour la durée de la scolarité. **Ce badge est strictement personnel** : le prêter ou utiliser celui d'un autre élève peut entraîner l'exclusion du service de restauration. Sa présentation est **obligatoire** pour l'accès à la salle à manger. Sa perte ou sa détérioration nécessite son remplacement contre versement d'une somme de **cinq euros**.

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

N° DE BADGE :

NOM DES PARENTS (ou des Responsables) :

Mr

Mme

Adresse complète:

Code postal :

Commune :

Téléphone(s) :

Mail :

<b>ENTOURER LES JOURS CHOISIS</b> <i>(choix modifiable dans les 15 premiers jours du 1<sup>er</sup> trimestre)</i>					
2 jours :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 jours :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4 jours :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5 jours :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Paiement à réception de la facture</b> <b>Internet, CB, Espèces ou Chèque à établir à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Jules FERRY</b> Inscrire obligatoirement le nom et la classe de l'élève au dos du chèque (pas d'agrafe)					

Paris, le    /    / 2019

**Signature obligatoire du responsable de l'élève**

**DOCUMENT A RENDRE A L'INTENDANCE DEBUT SEPTEMBRE + ATTESTATION DE  
QUOTIENT FAMILIAL +RIB pour remboursement et versement des bourses**